Chariot de travail agricole	Marque LOISEAU	Type L 35 moteur Mw	Fiche d'homologation no CH <u>5492 02</u>		
MOYENS D'IDENTIFICATION "L 35" sur plaquette du constructeur, à l'avant, à gauche  "L 35 D" devant le No du châssis  Numéro du châssis frappé à l'avant, à gauche et sur plaquette Signe d'identification du moteur frappé "D 308,2" à droite, sur le bloc, plaquette rivée  Constructeur Etabl. LOISEAU, MEURSAULT (F) Importateur CERCLE DES AGRICULTEURS DE GENEVE					
CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement arrière  Direction à gauche Assistance  Frein de serviceméc., à expansion int., sur transmission 2 péd.  Frein auxiliaire)méc. à exp. interne [av. verron]  Frein stationnt. sur transmission Frein pr. rem.  Transmission mécanique Nombre vit. 6  Blocage differ. Oui Crochet rem. Vitesse max. 20 *) km/h  CARROSSERIE Forme tracteur enjambeur Nombre portes  Toit ouvert  Nombre de places : Total 1; AV ; milieu ; AR ; Places debout			Position arrière         Nombre cyl.         2           Alésage         95         Course         105           Cylindr.         1488         cm³         CV-Impôt         7.58		
	•	A vide Charge utile Poids total Garantie fabr. Dimens. pneus	4.50-16 <u>4PR</u> / 1 <u>1.2/10-24 4PR</u> eu <u>600</u> <u>1580</u>		

۲.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
ł	EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION				
- 1	Feux de route	Genre du véhicule Chariot de travail agr.				
ł	Feux de croisement 2/Bilux, sym. Feux de position 2/ds. phares	Marque & typeLOISEAU L 35-mot. MWM				
ı	Feux de gabarit Feux de brouillard	Chassis n <sup>o</sup> (selon véhicule)				
1	Avertisseur 1/électrique (1 ton) Niv. sonore 90 (dBA)	Homologation no CH 5492 02				
ı	Essuie-glace Lave-glace	Forme de la carr. Tracteur enjambeur				
	Feux arrières 2/séparés Catadioptres 2/séparés	Couleur (selon véhicule)				
1	Feux stop Feux de recul	Places ass. : Total (avant)				
ı	Eclair, plaque contr Plaque forme haute/oblongue					
ł	Rétroviseur Indic. vitesse	cv 7.58				
	Indic. direction clign.	Charge utile Cylindrée 1488 cm <sup>3</sup>				
1	AVlatérAR	Poids totalPoids de l'ensemble				
1	Avert, clignLampes de travail					
	Feux complémentaires :					
-						
j	REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc expertisé = L 35 D 10'039					
1	*) <u>Vitesse:</u> 20 km/h à 2250 t/min					
	Plombage: 1 sur vis limitation plein-gaz					
1	§) Hauteur des feux admise pour raisons d'utilisation = phares 1410 mm					
1	feux AR 1330 mm					
ı	Les catadioptres sont montés à moins de 80 cm du sol, par l'importateur					
l	A inscrire dans permis de circulation, page 4:					
	- Les porte-outils doivent être relevés et réglés de façon à ne pas dépasser le profil des pneus					
	Doit faire l'objet d'un examen individuel lors de l'immatriculation.					
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,					
1						
	Lieu et date de l'expertise La commission d'expertise					
1	Genève, 3.6.69					
1						